



École au Trésor-du-Boisé

3925 Claude-Henri-Grignon
St-Laurent (Québec) | H4R 3K2

Téléphone : 514 748-4609
www.csmb.qc.ca/tresorduboise



L'ENVOLÉE DE SEPTEMBRE 2019

Bonjour,

Encore une fois cette année, notre communauté éducative s'agrandit (enfants, parents, membres du personnel ou partenaires). Plus de 860 élèves, accompagnés par une équipe éducative motivée, efficace et dynamique, font leur rentrée dans cette nouvelle année scolaire. Quotidiennement, en coéducation, notre priorité est, et sera toujours, la réussite éducative de chacun de nos élèves. Pour y arriver, nos priorités sont axées sur la gestion efficace des apprentissages et des comportements, et ce, en lien avec les recherches probantes.

En notre nom et au nom de toute l'équipe, nous vous souhaitons une excellente année scolaire 2019-2020 !

Vickie Viens, directrice
Marie-Josée Alarie, directrice adjointe
Isabelle Lemieux, directrice adjointe



COMMUNICATION ÉCOLE-MAISON

Voici notre première communication mensuelle de l'année. Celle-ci se veut un outil d'information portant sur la vie scolaire de votre enfant. Nous vous invitons aussi à consulter vos courriels régulièrement puisque vous recevrez d'autres informations ponctuelles. Notez qu'un courriel par enfant est envoyé, ce qui explique que certaines familles reçoivent des doublons. Par ailleurs, nous vous rappelons que notre site web est une excellente source pour trouver réponse à vos questions et vous informer des dernières nouvelles.

NOUVEAUX ÉLÈVES

Afin de finaliser le dossier scolaire de votre enfant, de lui offrir les meilleurs services pour répondre à ses besoins, si ce n'est pas déjà fait, nous vous demandons une copie du dernier bulletin scolaire 2018-2019 dans les plus brefs délais.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉLIT SES MEMBRES

Les membres du Conseil d'établissement discutent de sujets relatifs à l'école. Le CÉ compte parmi ses membres l'équipe de direction, des enseignants, un représentant du personnel de soutien et des parents. Le conseil se réunit environ une fois par mois. Peut-être serez-vous tentés de présenter votre candidature lors de l'**Assemblée générale des parents le jeudi 5 septembre à 18 h**. Dans ce cas, il vous suffira de vous présenter de manière informelle aux parents en expliquant quelle serait votre contribution au sein de ce conseil. Tous les parents sont invités à l'assemblée générale, futurs candidats ou pas !

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Mot de la directrice
3. Présentation du personnel
4. Ouverture de l'assemblée
5. Explications sur la composition et les fonctions d'un C.É. et d'un O.P.P.
6. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
7. Nomination de scrutateurs
8. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 6 septembre 2018
9. Procédure de mises en candidature et élection de nouveaux membres au C.É. (3 parents)
10. Nomination d'un représentant au CRP.
11. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP)
12. Levée de l'assemblée générale

RENCONTRE DE PARENTS – VENEZ RENCONTRER CEUX QUI PARTAGERONT LE QUOTIDIEN DE VOTRE ENFANT CETTE ANNÉE

Le titulaire de votre enfant vous invite à une réunion d'information afin de vous présenter le fonctionnement de sa classe. Il est très important que vous soyez présents le jeudi 5 septembre 2019. Notez qu'il est possible d'utiliser le service de gardiennage (pour vos enfants, à partir de 2 ans) au coût de 5 \$/heure pour un maximum de 10 \$ pour la soirée et par famille. Aucune préinscription n'est requise. Notez qu'aucun enfant ne peut accompagner son parent en salle de classe ou rester à l'étage. **Enfin, il est interdit de filmer ou d'enregistrer la réunion.**

Pour les parents d'élèves du préscolaire, ainsi que de la 1 ^{re} à la 3 ^e année	16 h 30 à 17 h 45 : Rendez-vous avec le titulaire dans la classe que fréquente votre enfant. 18 h : Rendez-vous pour l'Assemblée générale et l'élection des membres du conseil d'établissement au gymnase.
Pour les parents d'élèves de la 4 ^e à la 6 ^e année	18 h : Rendez-vous pour l'Assemblée générale et l'élection des membres du conseil d'établissement au gymnase. 19 h 45 à 21 h : Rendez-vous avec le titulaire dans la classe que fréquente votre enfant.

ABSENCES, RETARDS ET DÉPARTS HÂTIFS : IMPORTANT

Nous vous demandons de communiquer avec le secrétariat (514-748-4609 poste 1) avant 9 h lorsque votre enfant ne pourra pas respecter son horaire régulier. Veuillez fournir le nom de votre enfant, son groupe repère ainsi que le motif de l'absence ou du retard à la secrétaire ou laisser un message sur la boîte vocale. Vous pouvez également envoyer un courriel à Direction.EcoleTresor-du-Boise@csmb.qc.ca en indiquant comme objet Absence de mon enfant XXXX et son groupe repère.

Si votre enfant arrive en retard, il doit se présenter au secrétariat **avec un parent ou un billet des parents**. De plus, pour des raisons de sécurité, aucun élève ne pourra quitter l'école pendant les heures de classe sans une **autorisation écrite** des parents.

Il est important de respecter l'horaire de l'école. Les retards fréquents, en plus de déranger les activités de la classe, ont un impact négatif sur la motivation et l'implication scolaire de votre enfant.

COUR D'ÉCOLE ET AUTOUR DE NOTRE ÉCOLE : SÉCURITÉ ET HORAIRE

En tout temps, nous demandons votre collaboration afin de sécuriser les abords de l'école en respectant la signalisation. Comme chaque année, un travail conjoint entre la commission scolaire et la ville s'effectue en ce début d'année scolaire ! Prenez note qu'il est interdit d'utiliser le débarcadère pour déposer ou venir chercher votre enfant. **Ce débarcadère est réservé aux autobus et le stationnement aux détenteurs d'une vignette CSMB.**

Enfants inscrits au Service de garde :

La surveillance des enfants inscrits au Service de garde est assurée par les éducatrices jusqu'à ce que les enseignants les prennent en charge le matin. En fin de journée, les éducatrices veilleront sur eux dès la sortie des classes, et ce, jusqu'à ce que vous vous présentiez au Service de garde pour signaler le départ de votre enfant.

Enfants non inscrits au Service de garde :

Les enfants qui ne sont pas inscrits au Service de garde peuvent entrer dans la cour à partir de **8 h 45** et de **13 h** s'ils ne dînent pas à l'école. Il n'y a pas de surveillance avant ces heures pour ces enfants. De plus, à des fins de sécurité, les parents des élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde doivent demeurer à l'extérieur de la cour d'école le matin. Il en est de même le soir, à l'exception des parents d'élèves de maternelle qui doivent signaler en personne le départ de leur enfant auprès de l'enseignante à 15 h 40, ou auprès de l'éducatrice entre 15 h 40 et 16 h.

Il est à noter que le stationnement de l'école est réservé aux employés de la commission scolaire qui possèdent une vignette.

SERVICE DE GARDE

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER POUR LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS

Le service de garde est ouvert de 7 h à 8 h 45 et de 16 h 10 (15 h 50 pour le préscolaire) à 18 h. Les usagers du service de garde doivent utiliser l'entrée du service de garde située dans la cour d'école. En tout temps, vous devez présenter une carte d'identité lorsque vous venez chercher vos enfants.

Les paiements, notes écrites ou formulaires à remettre au service de garde doivent être placés dans une enveloppe clairement identifiée dans l'agenda de votre enfant, ou encore directement donnés à l'accueil du service de garde. Il est toujours possible d'effectuer le paiement pour les frais de garde ou de la surveillance des dîneurs par Internet. Vous trouverez toutes les informations complémentaires dans le *Guide des règles de fonctionnement du service de garde et des dîneurs*. La liste des activités prévues pour les journées pédagogiques est déjà disponible sur le site Internet de l'école. Pour toute question, nous vous invitons à consulter notre site web, www.csmb.qc.ca/tresorduboise, sous l'onglet *Service de garde*. Pour communiquer avec la technicienne en service de garde, vous devez appeler au 514-748-4609, #2, entre 8 h et 13 h 45 ou de 14 h 45 à 17 h 30.

Les inscriptions aux journées pédagogiques doivent obligatoirement se faire dans les délais indiqués sur les feuilles d'inscription données le 30 août, sans quoi, votre enfant ne pourra pas y participer. Prenez note que vous recevrez les feuilles d'inscription pour les mois de septembre à décembre dès la rentrée scolaire.

ÉQUIPE DE L'ÉCOLE

Pour connaître les membres de l'équipe éducative de notre école, nous vous invitons à visiter notre site web www.csmb.qc.ca/tresorduboise dans l'onglet *Membres du personnel*.

CODE DE VIE, RÈGLEMENTS DE CLASSE ET FICHE D'ENGAGEMENT

DÉBUT DE NOTRE COÉDUCATION

Les élèves ont reçu leur agenda scolaire ou leur cahier de communication (incluant le carnet mauve). Dans celui-ci, vous trouverez des documents précieux : Informations aux parents, Code de vie, Règlements à respecter en classe et Fiche d'engagement. Vous êtes priés de lire ces documents avec votre enfant, de signer aux endroits indiqués et de retourner le tout au titulaire de classe à la date demandée.

TRANSPORT SCOLAIRE

Les élèves ayant droit au transport scolaire recevront leur carte d'embarquement lors des deux demi-journées d'accueil. Cette carte doit être présentée au conducteur tous les matins et tous les soirs. Si votre enfant n'utilise pas ce transport cette année, veuillez s.v.p. nous retourner la carte le plus tôt possible. Il n'y a pas de transport scolaire les 28 et 29 août. Pour toute question concernant les circuits ou pour les heures d'embarquement et de débarquement, contactez le transport scolaire au transport@csmb.qc.ca ou au 514 367-8777.

COLLATIONS : TENTONS DE FAIRE RIMER SANTÉ ET ÉCOLOGIE

Nous demandons aux élèves d'apporter **seulement des collations « santé »** telles que des fruits ou des légumes, accompagnés d'une protéine comme un fromage, du houmous ou un yaourt à boire. Tous les aliments pouvant contenir des arachides sont interdits à l'école, puisque certains enfants souffrent de sérieuses allergies pouvant entraîner de graves conséquences. De plus, cette année, essayons de faire un effort supplémentaire pour éviter le suremballage. Les contenants réutilisables sont plus écologiques... et aussi plus économiques ! Faisons d'une pierre, deux coups ! Et gardons les gâteries pour la maison !

EFFETS SCOLAIRES :

Il est possible d'effectuer le paiement pour les effets scolaires par Internet. Vous pouvez adhérer au mode de paiement par Internet en tout temps. Le paiement par Internet est facile d'utilisation et il diminue la gestion et la manipulation d'argent et de chèques. Attention, il y a également un fournisseur « Marguerite-Bourgeois » pour le service de garde. Vous devez choisir celui pour les effets scolaires.

CHANDAIL D'ÉCOLE ET SORTIES

Tous les élèves ont reçu un chandail aux couleurs de l'école. Pour une question de sécurité, les élèves devront porter leur chandail lors de sorties ou d'activités spéciales. L'enfant qui n'a pas son chandail ne pourra pas participer à la sortie et aucun remboursement ne sera effectué.

TRAITEUR SCOLAIRE : FÉLIX

Pour toutes questions en lien avec le traiteur scolaire, nous vous invitons à visiter notre site web, www.csmb.qc.ca/tresorduboise, sous l'onglet Informations pour les parents/*Traiteur scolaire*. Le service débutera dès le 9 septembre 2019.



ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Les inscriptions aux activités parascolaires pour l'automne 2019 auront lieu entre le 11 et le 25 septembre inclusivement (<https://autresorduboise.ecolesaintlaurent.ca/activites-parascolaires/>). Notez que pour les élèves du préscolaire, ils pourront s'inscrire dès la session « hiver 2019 ». Les activités débuteront dans la semaine du 7 octobre prochain. En fin d'activité, à 17 h 20, les parents qui viennent chercher leur enfant sont attendus à l'entrée principale (secrétariat). Une personne portant un dossard rouge sera là pour vous y accueillir. Les parents des élèves fréquentant le service de garde doivent se présenter, comme à l'habitude, à l'entrée du service de garde. Éduc-Action offre quelques places gratuites pour nos familles défavorisées. Pour en bénéficier, veuillez communiquer avec la direction de l'école.

RÉCRÉATION

Les élèves sortent prendre une pause au moins trois fois par jour (récréation du matin, au diner, récréation de l'après-midi et service de garde), et ce, même s'il y a une pluie fine. Il faut donc vêtir son enfant en conséquence (impermeable, bottes d'eau). Cependant, lorsque le climat ou les conditions de la cour d'école ne sont pas propices aux sorties extérieures, les élèves ont leurs périodes de récréation à l'intérieur.

PHOTOS SCOLAIRES

Les photos scolaires auront lieu les 4, 5 et 6 septembre prochain. Les photographies des élèves seront prises à l'extérieur par Yna Image. Le titulaire de votre enfant vous partagera l'horaire de sa classe. Si vous ne voulez pas que votre enfant soit photographié, écrivez un courriel à son enseignant(e) pour l'informer. En octobre, vous allez recevoir l'épreuve des photos et vous pourrez commander ou non les modèles qui vous intéresseront. Tous les enfants photographiés recevront une photo de son groupe gratuitement. Pour cette occasion, nous sommes à la recherche de **bénévoles**. L'entreprise offre gratuitement une photo de famille (le parent et leurs enfants) imprimée ou en fichier numérique. Si vous êtes intéressés, écrivez un message à l'adresse suivante : Direction.EcoleTresordu-Boise@csmb.qc.ca.

BÉNÉVOLES : VOTRE PRÉCIEUX TEMPS AU SERVICE DE VOS ENFANTS

Nous faisons appel à votre collaboration ! Si vous disposez d'un peu de temps, investissez-vous dans la vie scolaire de votre enfant en devenant bénévole : bibliothèque, sorties, etc. Les occasions ne manqueront pas. Un formulaire vous sera distribué sous peu.

LA RENTRÉE SCOLAIRE, C'EST AUSSI POUR LES POUX !

Chaque année, dans toutes les régions du Québec, des milliers d'enfants se mettent à se gratter rageusement derrière la tête et les oreilles. Cela n'est que la pointe de l'iceberg ! C'est le signe que les poux sont de retour. Nous devons être prêts à les débusquer pour contrôler leur prolifération et leur transmission. L'examen de la tête : Procurez-vous un peigne fin (peigne conçu spécialement contre les poux, vendu à coût minime à votre pharmacie) et prenez l'habitude d'examiner la tête de votre enfant chaque semaine. Cela permettra de reconnaître et de traiter rapidement les enfants atteints ainsi que de limiter la contagion dans votre famille et à l'école. Pendant l'année scolaire, en cas d'infestation importante, il se peut que la tête de votre enfant soit examinée par l'infirmière scolaire ou par une autre personne mandatée par l'école. Cela nous aidera à contrôler plus facilement les épidémies de poux de tête qui surviennent. Vous recevrez, durant l'année scolaire, une ou des lettres vous avisant que votre enfant a peut-être été en contact avec un élève qui a des poux. Prenez soin de suivre les recommandations qui vous seront adressées et qui seront adaptées à chaque situation. La collaboration des parents est essentielle pour la prévention et le contrôle des poux de tête.

INFO-BRIGADIÈRE

Info-Brigadière présente, encore cette année, dix capsules éducatives portant sur la sécurité routière aux abords de l'École à l'intention des parents et des élèves. Apprendre, dès le jeune âge, et même plus tard, à reconnaître les dangers de la route et à adopter des comportements sécuritaires est un cadeau inestimable et utile toute sa vie durant.

Les usagers de la route aux abords de l'École, c'est nous tous : les parents, les élèves, le personnel de l'école, de même que toutes les personnes qui y circulent en voiture, à pied ou à vélo. Nous sommes donc tous concernés et la meilleure règle que l'on puisse se doter pour nous protéger, c'est d'agir avec prudence et respect. N'oublions pas que les usagers les plus vulnérables sont nos enfants, les élèves de notre école. Ainsi, le conducteur d'un véhicule doit faire preuve d'une prudence accrue à leur égard. L'élève, pour sa part, doit adopter les bons comportements favorisant sa sécurité.

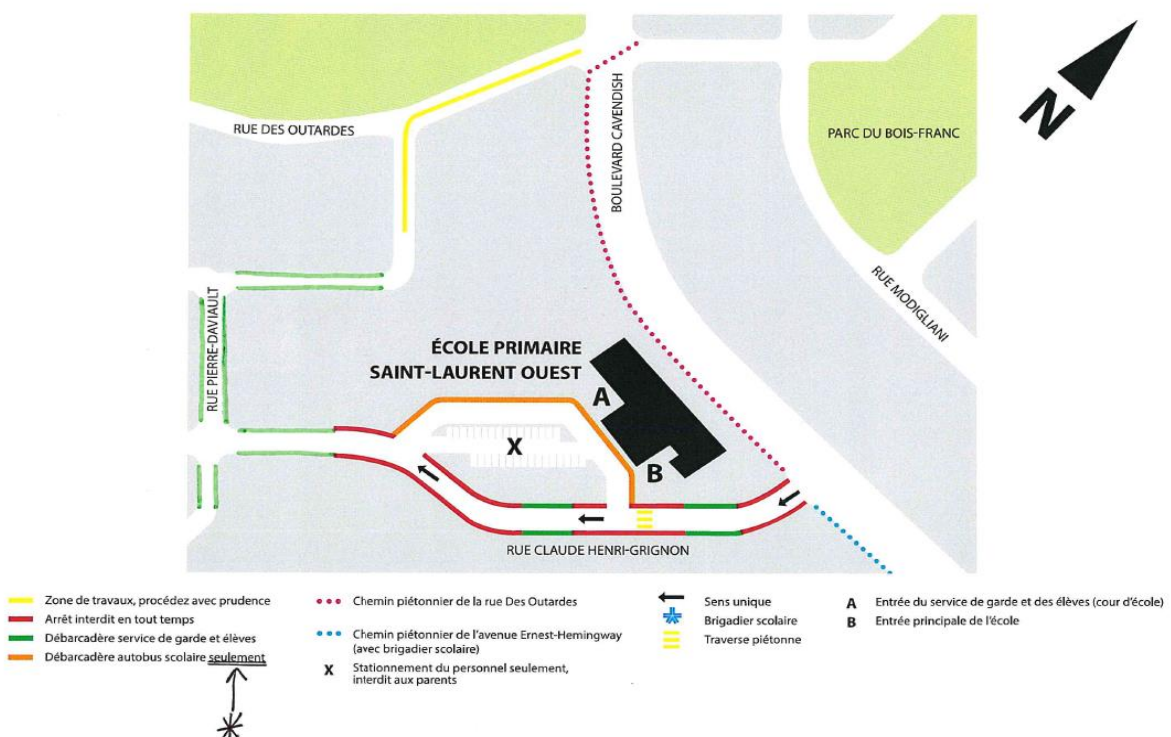
Il va sans dire que la zone scolaire est un espace où évoluent de nombreux usagers vulnérables : de jeunes écoliers à pied, à vélo, en trottinette et aussi tous ceux qui descendent de la voiture le matin sur la rue Claude-Henri-Grignon, et qui y prennent place pour le retour à la maison.

Info-Brigadière présente, encore cette année, dix capsules éducatives portant sur la prévention et la sécurité routière aux abords de l'École à l'intention de tous les usagers. Apprendre, dès le jeune âge, et même plus tard, à reconnaître les dangers de la route et à adopter des comportements sécuritaires est un cadeau inestimable et utile toute sa vie durant. La mémoire étant une faculté qui oublie, dit-on, c'est toujours bon de se rappeler des règles de base pour assurer sa sécurité et celle des autres sur la route.

Ces capsules rappellent les bonnes pratiques en matière de sécurité routière et proposent des actions concrètes pour faciliter une circulation sécuritaire, responsable et courtoise. La première bonne pratique est de lire Info-brigadière, c'est moins de 2 minutes par mois. Par la suite, profiter de ce moment pour susciter une conversation parents-enfants sur le sujet. Ce sera mission accomplie pour tous on dirait bien ! Bonne année scolaire!

DÉBARCADÈRE 2019-2020 :

Nous vous remercions pour votre grande bienveillance au pourtour de l'école. Pour assurer la sécurité des élèves, nous avons besoin de la collaboration de toute la communauté.





Septembre 2019



dim.

lun.

mar.

mer.

jeu.

ven.

sam.

			28 août ½ Journée d'accueil ½ Journée pédagogique	29 août ½ Journée d'accueil ½ Journée pédagogique	30 août Début du transport scolaire	31 août
1 ^{er}	2 Congé	3 Fête de la rentrée : Spectacle Samajam	4 Photo scolaire	5 Photo scolaire Assemblée générale des parents et rencontres de classe	6 Photo scolaire	7
8	9 Début du service de traiteur	10 Première rencontre du conseil d'établissement	11 Début des inscriptions pour les activités parascolaires	12	13	14
15	16	17 Certaines classes du 3 ^e cycle : atelier musical par l'école secondaire Pierre- Laporte	18	19	20 Journée pédagogique	21
22 29	23 30 Jour de la signature des attestations de fréquentation scolaire	24	25 Fin des inscriptions pour les activités parascolaires (soir)	26	27	28